

ÉQUATEUR

| Environnement opérationnel |

o Contexte

Avec des élections présidentielles prévues pour le début de 2013, la sécurité nationale figure en bonne place dans les préoccupations politiques de l'Équateur, ce qui pourrait avoir des conséquences directes sur le régime d'asile et de protection pour les réfugiés colombiens dans le pays. Alors que le flux de personnes en quête de protection demeure élevé dans le pays, l'accès à l'asile est devenu difficile, en particulier depuis l'adoption du nouveau décret n°82 sur les réfugiés, qui est plus restrictif.

Des relations diplomatiques constructives entre l'Équateur et la Colombie ont apaisé les tensions entre les deux voisins. Ces dernières années, l'armée équatorienne a sensiblement accru sa présence le long de la frontière et la coopération avec ses homologues colombiens s'est améliorée.

Cependant, les activités de groupes armés illégaux dans la région frontalière menacent la sécurité des populations locales et réfugiées. Le débordement du conflit colombien dans le nord de l'Équateur a accru le besoin de protection internationale, particulièrement dans les provinces limitrophes d'Esmeraldas, de Carchi et de Sucumbíos, où le flux des nouveaux arrivants s'est poursuivi avec toujours autant d'intensité. Le HCR a maintenu une présence importante dans la zone frontalière pour garantir un suivi adapté de la protection.

Beaucoup de réfugiés s'éloignent des zones frontalières pour se rendre dans les grandes villes, en particulier Quito et Guayaquil, où ils se mélangent à la population locale et se sentent plus en sécurité. Le HCR a travaillé avec un vaste éventail de parties prenantes, notamment des autorités locales, pour mettre en œuvre une stratégie de protection des réfugiés en milieu urbain.

La politique relative aux réfugiés en Équateur a été influencée par les sentiments négatifs à l'égard des personnes déplacées. La présence des réfugiés est souvent perçue comme un facteur d'augmentation des activités criminelles et de l'insécurité. En outre, les réfugiés sont souvent considérés comme des migrants économiques qui abusent du régime de l'asile.

Fin 2010, le Gouvernement a introduit des procédures d'éligibilité pour lutter contre les demandes d'asile frauduleuses. En mai 2012, il a adopté le décret n°82 sur les réfugiés qui annule la définition élargie du réfugié contenue dans la Déclaration de Carthagène et qui introduit des procédures restrictives de recevabilité des demandes.



o Besoins

L'Équateur abrite une vaste population réfugiée, avec plus de 150 000 personnes ayant demandé l'asile dans le pays ces dix dernières années. Fin juin 2012, près de 55 791 demandeurs d'asile, dont 98 pour cent sont originaires de Colombie, avaient été reconnus comme réfugiés.

Pendant les six premiers mois de 2012, le flux de nouvelles arrivées (près de 1 500 par mois) s'est poursuivi. Toutefois, les taux de

Chiffres prévisionnels pour l'Équateur

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	59 090	59 090	63 090	63 090
Apparentés réfugiés	Pays divers	70 340	17 590	72 340	18 090
Demandeurs d'asile	Pays divers	35 560	35 560	49 560	49 560
Total		164 990	112 240	184 990	130 740

reconnaissance ont chuté. On prévoit que sur l'ensemble de l'année, environ 18 000 demandeurs d'asile supplémentaires seront entrés dans le pays par la frontière septentrionale.

Il faut étudier plus avant les conséquences du nouveau décret sur les réfugiés, ainsi que l'a indiqué le Haut Commissaire lors de sa récente visite en Équateur. Il est particulièrement important de surveiller les procédures d'éligibilité, puisque nombre de personnes sont en quête de protection internationale, notamment celles qui fuient la violence généralisée.

Le HCR définit de nouvelles stratégies pour faire face aux conséquences du décret sur les demandeurs d'asile et les réfugiés reconnus, par exemple la promotion d'autres solutions migratoires et la création de davantage de possibilités d'emploi. Il le fait dans un contexte où l'écart s'élargit entre la législation bénéficiant aux réfugiés et l'application réelle de ces lois. Le Haut Commissariat s'efforcera de promouvoir des solutions durables globales pour toutes les personnes relevant de sa compétence. L'intégration locale demeure une solution pour la majorité des réfugiés, mais il est nécessaire de continuer à envisager la réinstallation et le rapatriement librement consenti comme autres options.

Stratégie et activités

Pour analyser l'évolution de l'environnement de protection des réfugiés en Équateur, le HCR surveillera étroitement les répercussions du décret 1182 sur les réfugiés. Une forte présence sur le terrain, en particulier dans les régions frontalières, permettra de contrôler les procédures de recevabilité pour veiller à ce que les demandeurs d'asile éligibles soient protégés. Le HCR cherchera à instaurer un dialogue transparent avec les autorités pour réduire les lacunes de protection. Il soutiendra les brigades d'enregistrement et de renouvellement dont le but est d'atteindre les zones isolées où se trouvent de nombreuses personnes en quête de protection internationale. Il importera de dispenser une formation pour améliorer la qualité des décisions.

Le HCR redouble d'efforts pour prévenir la violence sexuelle et sexiste et en identifier les victimes. Il perfectionnera la réponse apportée en collaborant avec une large palette de partenaires, y compris par le recours à des foyers-refuges. La priorité sera accordée aux réfugiés ou aux jeunes appartenant à la population locale, qui se verront offrir des solutions de rechange leur permettant d'échapper au chômage et à la délinquance. Les programmes appliqués en coordination avec les autorités locales s'attaqueront au recrutement forcé des jeunes dans les zones frontalières.

Le HCR multipliera également ses efforts pour veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés aient accès aux droits sur un pied d'égalité, aussi bien à l'asile qu'aux services essentiels. L'objectif est de parvenir à un meilleur équilibre entre ces deux approches.

Le HCR mettra la dernière main à sa stratégie de solutions globales qui donnera aux réfugiés en Équateur des possibilités d'améliorer leur situation. Des efforts supplémentaires seront consentis pour naturaliser les réfugiés qui vivent en Équateur depuis plus de trois ans. Une autre priorité sera d'aider les réfugiés à réaliser leur droit au travail, par le biais de projets d'emploi et d'appui aux options relatives aux moyens d'existence, notamment le microfinancement.

La réinstallation dans un pays tiers demeurera la seule option pour un nombre substantiel de réfugiés. On prévoit que les opérations en Équateur identifieront 1 600 candidats à la réinstallation, sur la base des critères établis.

D'après de récentes études, le rapatriement suscite peu d'intérêt. Plus de 84 pour cent des réfugiés ne veulent pas rentrer en Colombie dans les circonstances actuelles. Les individus qui optent pour le rapatriement recevront le soutien du HCR.

Contraintes

Le nouveau contexte de la protection en vertu du décret 1182 pose des difficultés aux personnes en quête de protection internationale, puisque l'accès aux procédures d'asile est devenu plus restrictif.

Dans les zones frontalières, le HCR opérera dans un environnement de sécurité complexe qui influence directement la mobilité des travailleurs humanitaires. Dans d'autres régions du pays aussi, les bureaux du HCR devront traiter un nombre croissant de cas relatifs à la sécurité, particulièrement en rapport avec les violences sexuelles et sexistes et la réinstallation.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

Le HCR travaille avec un large éventail de partenaires en Équateur. Ses principaux interlocuteurs gouvernementaux sont la Direction générale pour les réfugiés au Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la justice et le Ministère de l'intérieur. Un accord important a également été signé avec le Bureau de l'Ombudsman. La coordination avec la société civile est prioritaire : des accords ont été souscrits avec 15 ONG, dont beaucoup d'organisations nationales.

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Définir ou renforcer des lois et des politiques pertinentes.
- ➔ Les autorités gouvernementales responsables de la détermination du statut de réfugié reçoivent l'appui du HCR.
- ➔ Les demandeurs d'asile et les réfugiés obtiennent des documents d'identité.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et relever la qualité de la réponse apportée.
- ➔ Le réseau national d'abris est élargi et adapté pour améliorer l'assistance offerte aux victimes de violences sexuelles et sexistes.

- ➔ Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes disposent d'une aide juridique.

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel de réinstallation.
- ➔ Près de 1 600 personnes présentent un dossier en vue de la réinstallation.
- ➔ La réinstallation des groupes est menée selon les critères du HCR.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	89
Internationaux	13
Nationaux	47
JEA	2
VNU	22
Autres	5



La coordination interinstitutions avec le PAM, l'OIM, l'UNICEF, le PNUD, l'OPS, ONU Femmes, le FNUAP et l'HCDH se poursuivra, particulièrement avec des activités conjointes dans le nord du pays.

Informations financières

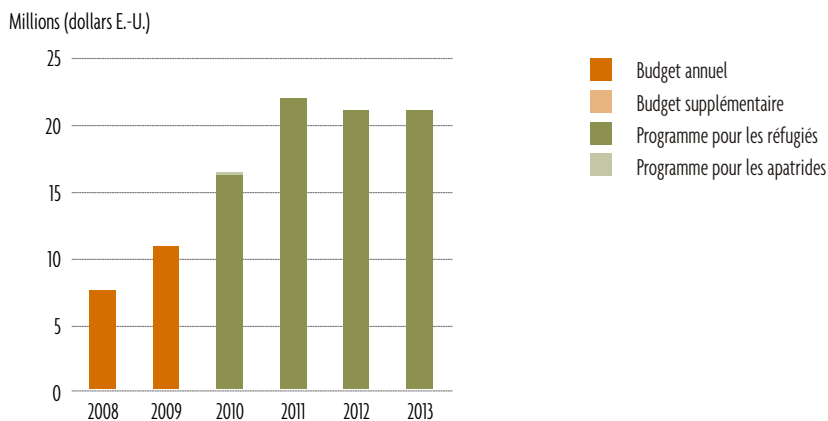
Les opérations en Équateur continuent de recevoir le soutien de la communauté internationale. Le HCR renouvellera ses efforts pour assurer les ressources nécessaires afin de renforcer la protection et mettre en œuvre des projets relatifs aux moyens d'existence dans les zones urbaines accueillant des réfugiés.

En 2013, les besoins financiers du HCR en Équateur devraient s'élever à 21,1 millions de dollars E.-U.

Conséquences d'un manque de financement

- La capacité du HCR à appuyer l'intégration locale et d'autres solutions pour les réfugiés serait compromise.
- Une réduction du nombre de bureaux de terrain serait envisagée.
- Une diminution des effectifs serait nécessaire.
- Le niveau actuel d'interactions et de soutien du HCR aux partenaires de la société civile serait diminué.

Budget du HCR en Équateur 2008 – 2013



Budget 2013 du HCR pour l'Équateur (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Instruments régionaux et internationaux	119 781	119 781
Droit et politique générale	415 943	415 943
Assistance juridique et recours	945 943	945 943
Accès au territoire et non-refoulement	242 543	242 543
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	682 324	682 324
Sous-total	2 406 534	2 406 534
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil améliorées	416 162	416 162
Enregistrement et établissement de profils	452 543	452 543
Détermination du statut de réfugié	1 304 867	1 304 867
Documents individuels	456 162	456 162
Enregistrement et documents d'état civil	306 162	306 162
Sous-total	2 935 895	2 935 895
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Protection contre les conséquences du conflit armé	944 324	944 324
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 286 029	1 286 029
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	291 162	291 162
Protection des enfants	1 000 892	1 000 892
Sous-total	3 522 406	3 522 406
Besoins de base et services essentiels		
Santé	434 562	434 562
Santé procréative et services liés au VIH	149 781	149 781
Eau	219 781	219 781
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 647 324	1 647 324
Éducation	1 257 324	1 257 324
Sous-total	3 708 772	3 708 772
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	577 324	577 324
Coexistence avec les communautés locales	816 162	816 162
Autosuffisance et moyens d'existence	1 568 486	1 568 486
Sous-total	2 961 972	2 961 972
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	326 162	326 162
Retour volontaire	491 162	491 162
Intégration	2 172 324	2 172 324
Réinstallation	592 324	592 324
Sous-total	3 581 972	3 581 972
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	726 162	726 162
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	340 324	340 324
Sous-total	1 066 486	1 066 486
Appui à la logistique et aux opérations		
Gestion des opérations, coordination et appui	888 705	888 705
Sous-total	888 705	888 705
Total	21 072 741	21 072 741
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	21 090 255	21 090 255

PARTENAIRE

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Bureau de l'Ombudsman
 Direction générale pour les réfugiés
 Ministère de l'Intérieur
 Ministère de la Justice
 Ministère des Affaires étrangères

ONG

Casa María Amor
Comité Permanente por la Defensa de los Derechos Humanos (CDH)
Consortio de Organizaciones no gubernamentales a favor de la Familia e Infancia Ecuatoriana (CONFIE)
Federación Artesanal Afro-Ecuatorianos Recolectores de Productos Bioacústicos del Manglar (FEDARPOM)
Federación de Mujeres de Sucumbios
 Fondation Labaka
 Fondation Tarabita
Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio (FEPP)
Fundación Ambiente y Sociedad (FAS)
Fundación Nuestros Jóvenes
Hebrew Immigrant Aid Society
 Mission de Saint Charles Borromée
 Oxfam
 Service jésuite des réfugiés
Women to Women Corporation

Partenaires opérationnels

ONG

Asylum Access
 Fonds d'éducation pour les réfugiés
Pastoral Social
Universidad PUCESE
Universidad Vargas Torres

Autres

FNUAP
 HCDH
 OIM
 ONU Femmes
 Organisation panaméricaine de la santé (OPS) / OMS
 PAM
 PNUD
 UNICEF